

ÎLE D'ARCINS  
« Ça ne sera ni une marina, ni un Center  
Parcs »

Denis Lherm, d.lherm@sudouest.fr



*Vue aérienne par drone de l'île d'Arcins en 2022. Cette île de 34 hectares est située sur la Garonne entre Bègles et Latresne. ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD/SO*

**Mise en vente par son propriétaire privé, l'île d'Arcins rejoint le patrimoine public de Bordeaux Métropole, pour la somme d'1,7 million d'euros.**

**L'opposition demande à quoi elle va servir**

Bordeaux Métropole a voté hier le rachat de l'île d'Arcins, située sur la Garonne entre Bègles et Latresne, en amont du pont François-Mitterrand, à son propriétaire privé Patrice Benghiati, pour 1,7 million d'euros. Pour en faire quoi ? C'est toute la question, selon les élus de l'opposition, qui estiment que le projet est encore très flou.

Vice-présidente en charge de l'aménagement naturel et urbain, maire Générations du Haillan, Andréa Kiss défend l'acquisition de cette île de 34 hectares pour plusieurs raisons : la préservation d'une « pépite environnementale », ensuite l'étude d'un milieu très spécifique et, enfin, l'ouverture au public, mais pas dans l'immédiat et de façon très restreinte. « Si les études le permettent, l'idée est de l'ouvrir de façon modérée pour l'éducation à l'environnement, ça ne sera ni une marina ni un Center Parcs », affirme-t-elle.

## **Pépite ou totem ?**

« Nous avons des réserves concernant la pertinence de cet achat, est-ce une pépite ou un totem ? demande Fabienne Helbig (Renaissance, Talence). Vos arguments sont peu convaincants. Le projet de la préserver, de l'étudier et l'ouvrir, pourquoi pas, mais c'est très vague, au regard de l'investissement, il faudrait des éléments plus tangibles. » L'élue ajoute que cet achat n'est pas prévu dans le budget de l'exercice 2024, « c'est précipité ». Leader du groupe Métropole commune (s) (élus de droite et du centre), maire LR du Bouscat, Patrick Bobet pointe lui aussi le caractère imprévu de l'acquisition de l'île, mais aussi son prix. « Plus de 50 000 euros l'hectare, c'est très cher ! Réserve écologique, parc public ? Cela reste flou, on vote contre en attendant plus de détails », annonce-t-il. Thomas Cazenave (Renaissance, Bordeaux) se souvient qu'il est ministre des Comptes publics et donne un conseil de bonne gestion : en principe « on met le projet d'abord, l'achat ensuite ».

**Cette acquisition permet la préservation d'une « pépite environnementale »**

## **Les premiers kiwis français**

Il en faut plus pour décourager la majorité, le vote pour est de toute façon acquis. Maire EELV de Bègles, Clément Rossignol Puech exprime son plaisir, lui qui rêve depuis longtemps de faire entrer l'île d'Arcins dans le patrimoine de la Métropole. « Avant 1999, c'était une propriété de l'Inra, qui y faisait beaucoup d'expériences. On m'a dit que les premiers kiwis français ont été testés sur l'île.

Aujourd'hui il y a plus de 400 espèces d'arbres et plantes. » « Quand l'Inra est parti, le maire de Bègles [Noël Mamère à l'époque, NDLR] a voulu l'acheter, mais cela ne s'est pas fait. Patrice Benghiati a ensuite voulu monter un projet touristique, sans y arriver. Maintenant, nous allons pouvoir entretenir et préserver. Si on ne refait pas les digues, elles vont céder et l'île finira par disparaître. On va lancer une étude sur la biodiversité. Après, on pourra développer un projet nature et ensuite une ouverture mais limitée, avec les écoliers, ils pourront pourquoi pas y passer une nuit », poursuit l'élus. Pour lui, cette possibilité d'une île, cette extension du domaine de la Métropole, ce n'est pas du roman. Mais on sent que, pour visiter Arcins, il faudra être patient.

Publié le 13/04/2024 – Sud-Ouest – Denis Lherm